

Mise à jour de cette page : 29/01/2026
 Marcher et pédaler : Les pratiques des Français

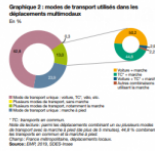
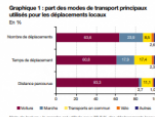


Marcher et pédaler :
 les pratiques des Français

DECEMBRE 2021

Alors que de nouvelles habitudes de mobilité sont susceptibles d'émerger dans le contexte de la crise sanitaire, l'enquête mobilité des personnes permet de dégager six constats et de les analyser. Sur le plan de l'adoption des modes de déplacement actifs, marche ou vélo, dans un 2021, 52,8 % des déplacements locaux sont effectués principalement à pied et 2,8 % à vélo. La marche est ainsi devenue la première modalité de déplacement, notamment aux transports en commun et à la voiture. Elle est surtout privilégiée par les femmes, les jeunes et les personnes âgées (après que l'usage du vélo est plus favorisé en termes d'âge mais plus masculin). Enfin, la pratique du vélo apparaît plus sensible aux saisons et au relief que la marche: elle est également plus répandue dans les communes denses et d'infrastructures cyclables.

En 2021, en moyenne, les Français effectuent environ trois déplacements locaux par jour (c'est-à-dire à moins de 50 km de leur domicile). Ils utilisent la marche comme mode de transport principal pour 23,3 % de leurs déplacements locaux et le vélo pour 2,8 % (contre 2 % en 2019). En ce qui concerne les déplacements à longue distance (plus de 50 km), le vélo est également augmenté (22,7 % en 2020). En complément avec la marche effectuée comme mode de transport secondaire au-delà de 5 minutes, elle est en fait utilisée pour 38,3 % des déplacements locaux (hors des déplacements au travail) pour 13,3 % de leurs déplacements. Lors de ces déplacements multimodaux, la marche est combinée aux transports en commun dans 4 cas sur 10 et la voiture dans 2 cas sur 10. De manière générale, les trois quarts des déplacements effectués principalement en transport en commun sont effectués à pied (74,6 %). Les Français ne marchent pas du tout (ou moins de 2 minutes) pour un peu plus de la moitié de leurs déplacements. Utilisés pour des déplacements de courte distance, la marche ne représente que 27 % des distances parcourues lors de déplacements locaux, et le vélo 1,3 %. Les déplacements locaux à vélo représentent quant à eux 2,8 % des itinéraires effectués à pied (contre 1,8 % en 2019).



résultats de l'enquête mobilité des personnes, qui permet de dégager et les profils favorables à l'adoption des modes de déplacement : ou vélo.

Consulter les données
 Ressources pour comprendre et transmettre <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021...>

Format :
 Données-data
Année :
 2021
Editeur :
 Ministère de la transition écologique